



## marre de payer pour rien

Par **aurel42000**, le **29/12/2019 à 09:21**

Bonjour je suis inscrite au cours xxxxxx depuis 2018 hors il n'y a aucun suivi sa fais des mois que je suis sur les mêmes devoirs je vais échouer et au prix que sa me coute sa menbete que dois je faire ?

Par **amajuris**, le **30/12/2019 à 13:41**

bonjour,

vous devez résilier votre contrat selon les conditions de résiliations prévues dans le dit contrat.

salutations

Par **Lag0**, le **30/12/2019 à 14:38**

Bonjour Amatjuris,

A priori, contrat datant de 2018, donc impossible de résilier (sauf cas de force majeure)...

Par **morobar**, le **30/12/2019 à 15:38**

Bonjour,

A ce stade effectivement aucun moyen de résilier.

Mais on peut demander l'annulation du contrat si les conditions dudit (fréquences des devoirs, corrections, suivi...) ne sont pas respectées auquel cas il sera possible d'obtenir le remboursement intégral des sommes déjà versées.

Pour cela il faut saisir le juge d'instance de son domicile.

Avec des munitions, car en cas d'abus il y aura des D.I. au titre de l'article 700 du code de procédure.